



Je veux divorcer de mon mari qui veut pas devorcer

Par **zarka**, le **10/02/2011** à **12:44**

Bonjour, je suis une femme d'origine tunisienne résidente en France. Mon mari est d'origine tunisienne mais il a la nationalité française. Nous sommes mariés en Tunisie mais bien sûr, nous sommes inscrits en France. Notre mariage et moi-même ne va pas bien dans notre couple et je me sens si seule avec quelqu'un qui a peur de moi, qui cache son passeport et le livret de famille de la femme parce qu'une fois je suis partie en Tunisie en me servant de sa carte bancaire qui a fait pour moi et l'a laissée sans me dire ou me réclamer et il m'a ramené à l'aéroport ce jour-là et je suis partie pour le divorce mais après une pause et un grand temps de réflexion et bien sûr le soutien de ma famille, j'ai décidé de donner une nouvelle chance pour lui et moi et notre relation et cet union c'est sacré, bien sûr j'ai pas eu un bienvenu de sa part, il était d'une froideur intense mais moi j'étais plus positive et pleine d'espoir envers lui et j'ai parlé avec lui de toutes les choses qui nous éloignent l'un de l'autre et j'ai eu à parler pour qu'il change son comportement froid envers moi et de partager tout ensemble pour le bien et pour le pire et lui, il n'a rien compris de ce que j'ai demandé et quand je parle avec lui ou on discute, il me dit toujours c'est toi qui es partie, assume des conneries et il fait sa vie tout seul et quand je demande une chose, il trouve toujours des explications bizarres et n'essaie pas de me bien expliquer les choses telles qu'elles sont dans la réalité et il me parle pas trop, on a pas de vraie discussion de couple mariée et qui s'aime mais d'un voisin ou un binôme de chambre. Cette relation est vide, pas de goût ni de joie de vivre, rien. Je ne sens plus rien envers lui et j'ai peur pour nos enfants qu'il subissent ça avec leur père qui n'a pas d'affection ni d'attachement envers sa femme qui partage tout mais ici c'est le contraire, je me sens pas avec un mari qui aime sa femme, quelqu'un qui vit sa vie en dehors de la mienne malgré que je suis seule ici sans amis ni parent et vraiment j'ai envie de savoir la démarche à suivre et mes droits ici et les aides que je peux recevoir parce que je ne travaille pas et j'ai pas de allocation de aucun sorte que mon mari me prend dans ces charges parce que son salaire dépasse les 1500 euros. J'espère que vous m'aidez le plus tôt possible parce que je souffre trop de cette vie.

si vide rnet je voudrai des solution valide en cas ou il ne veux pas devorcer et me laise seul dans cette situation rnet comment sera ma nouvelle situation face au conditions de ma vie apres notre divorce ici en france .

Par **mimi493**, le **10/02/2011** à **14:28**

Vous devez aller voir un avocat en premier lieu (pour le payer, demandez l'aide juridictionnelle). Vous pouvez commencer par aller voir un avocat gratuit (voyez en mairie pour prendre RDV) qui vous donnera les démarches.rnrnLe problème est que s'il refuse de divorcer vous devez prouver une faute pour le contraindre au divorce et dans ce que vous dites, vous ne pouvez rien prouver.rnrnCommencez par lui refuser toute relation sexuelle, de faire la boniche, quand il ne trouvera plus aucun intérêt à avoir une femme à la maison, peut-être qu'il acceptera de divorcer. Mais avant tout, trouvez un travail de toute urgence car comment allez-vous vivre, une fois divorcée ? où allez-vous loger ?rnrnVous êtes mariée depuis combien de temps ? Attention à votre droit au séjour en cas de divorce.

Par **lobna**, le **11/02/2011** à **23:52**

bjrrnrnpoirquoi êtes vous partie? sa réaction est normal car il ne vous fait plus confiance, et c'est humain,mais il y faut voir le divorce le plus interessant pour vous, en tunisie la loi est favorable pour les femmes, elle ont droit à une pension après le mariage et cé jusqu'au remariage de la femme, et si vous demandez ici le divorce et qu'il ne veut pas, vous serez considéré comme vouloir le divorce vous serez mal placé car il pourra dire que vous vous êtes marié pour les papiers et que vous ne vous occupé plus de lui en disant non pour les relations sexuelles etc....et avec des témoins ça risque de se retournes contre vous et serez considéré à tort et attention à votre titre de séjour, une foix divorcé ils peuvent vous dire de repartir, prenez les renseignement sur le divorce en tunisie, cé mieux pour la femme.rnrnbonne chance